

Fonds d'amorçage – Genève veut rattraper son retard en matière de création de start-up

Ghislaine Bloch

4-5 minutes

S'inspirant du canton de Vaud, **la CCIG** s'engage à participer financièrement au Fonds pour l'innovation de la Fongit (FIF)



Publié: 11.02.2022, 18h12



Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

Magali Girardin

Les start-up genevoises sont à la peine en comparaison avec le reste de la Suisse, notamment les cantons de Vaud et Zurich.

«Genève a toujours été alimenté par la finance ou le négoce des matières premières. Jusqu'à présent, le fonds de commerce était perçu comme suffisamment solide pour ne pas se positionner de façon plus proactive sur l'économie de demain», déplore Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

Cette réaction fait suite aux derniers chiffres publiés par [Startupticker et l'Association suisse des investisseurs en capital et de financement \(SECA\)](#). En 2021, un montant record de 3,1 milliards a été obtenu par les jeunes entreprises suisses à caractère technologique, soit une progression de 44% par rapport à 2020. Les cantons de Vaud et de Zurich se sont partagé la plus grosse part du gâteau. Zurich a obtenu 1,285 milliard de francs (+102,1%) alors que le canton de Vaud a récolté 604,6 millions de francs (+47,8%). Ces deux cantons sont tous deux détenteurs d'une haute École polytechnique fédérale, ce qui explique en partie un nombre plus important de création de start-up et de financement.

«Genève doit être plus offensive»

Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

Néanmoins, la présence d'écoles polytechniques n'explique pas tout. En matière de levée de fonds, Genève fait moins bien que les cantons de Bâle-Ville, Zoug et du Tessin. «Bâle ou le Tessin ont connu une explosion du financement grâce à quelques start-

up qui ont effectué de grosses levées de fonds», précise Antonio Gambardella, directeur de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (Fongit).

Un autre classement révèle le manque de dynamisme du canton du bout du lac. La première entreprise du canton de Genève s'est classée 48e lors [du Top 100 Swiss Start-up Award 2021](#). Ce concours, qui désigne les jeunes pousses suisses les plus innovantes et prometteuses, a mis en lumière l'écart entre Genève et son voisin vaudois. Dans ce classement, Vaud comptait 23 représentants, celui du bout du lac en affichait au total huit.

Financement d'amorçage et club d'investisseurs

«Genève n'avance pas suffisamment vite. Il y a un manque de financement d'amorçage», constate Antonio Gambardella. «Pour assurer un tissu économique pérenne et durable, Genève doit être plus offensive. Il faut mieux soutenir les jeunes entreprises», ajoute Vincent Subilia.

Concrètement, la CCIG s'engage désormais à participer financièrement au Fonds pour l'innovation de la Fongit (FIF), à raison de 50 000 francs par an, sur trois ans. Créé en février 2021, le FIF est actuellement doté d'environ 5 millions de francs sur trois ans. Ce fonds vise à favoriser l'accélération des processus d'innovation issus de l'Université de Genève, des Hautes Écoles et d'instituts de recherche genevois (y compris le CERN) mais également des start-up, scale-up et PME technologique en forte croissance visant des objectifs de développement durable.

«Nous espérons rattraper une partie de notre retard et ainsi nous hisser au niveau d'autres cantons suisses, ajoute Vincent

Subilia. «Nous nous inspirons ainsi du modèle de la Fondation pour l'Innovation Technologie (FIT) du canton de Vaud», précise Antonio Gambardella. Créé en 1994, ce fonds, avec 27 ans d'avance sur Genève, a alloué 39 millions de francs, octroyé 228 prêts à 191 entreprises. Ces dernières ont généré 1600 emplois.

Parallèlement, la CCIG a annoncé la création d'un club d'affaires avec des investisseurs genevois souhaitant prendre des participations dans des start-up. «Dans la logique de partenariat public-privé que nous défendons, leur engagement financier pourra aller bien au-delà des 150 000 francs attribués par la Chambre au FIF», ajoute Vincent Subilia.

Publié: 11.02.2022, 18h12.